



CLASSIQUES  
GARNIER

VIELLARD (Stéphane), HAJOK (Alicja), JACQUET-PFAU (Christine) et BALIBAR-MRABTI (Antoinette), « Comptes rendus de lecture », *Cahiers de lexicologie*, n° 102, 2013 – 1, *Unité en sciences du langage et collocations*, p. 243-256

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1259-2.p.0243](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1259-2.p.0243)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2013. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## COMPTES RENDUS DE LECTURE

**ANSCOMBRE Jean-Claude, DARBORD Bernard et ODDO Alexandra (dir.), *La Parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin (coll. « Recherches »), 2012, 452 pages – ISBN 978-2-200-27732-1.**

Tout spécialiste des proverbes connaît le célèbre constat qu'avait fait le parémiologue américain Archer Taylor en 1931 : « La définition du proverbe est tâche trop ardue pour qu'elle vaille la peine de s'y engager ». Parallèlement, longtemps considéré par la linguistique du xx<sup>e</sup> siècle comme un phénomène marginal, le proverbe a souvent été relégué au domaine du folklore et de l'ethnographie. Ce n'est que dans le dernier quart du siècle passé que les linguistes se sont penchés sur le phénomène particulier que constituent les proverbes, dans des travaux souvent novateurs, mais épars. La ténacité de certains chercheurs a ainsi permis de sortir de l'impasse méthodologique de Taylor et de l'enfermement ethnographique, pour faire de la parémiologie, au sein de la linguistique, un champ disciplinaire à part entière. En ce sens, *La parole exemplaire* apparaît comme la synthèse d'une parémiologie fondée et reconnue. L'ouvrage se propose, entre autres buts, de répondre à la question de savoir si les phénomènes gnomiques « constituent effectivement un phénomène linguistique » (p. 10). Dans l'introduction, Jean-Claude Anscombe, qui a depuis deux décennies œuvré avec succès à replacer l'étude de l'objet proverbe dans une perspective linguistique, rappelle les préjugés et les handicaps qui ont freiné l'étude scientifique des proverbes : *a priori* négatif des grammaires (on connaît, par exemple, le préjugé négatif d'un Grevisse à l'encontre de la parataxe), absence de méthodologie, vulgate selon laquelle la question de la définition du proverbe serait définitivement résolue. L'étude de la généricité, de la stéréotypie et de la médiativité a cependant redonné un essor à l'analyse des proverbes dans un cadre linguistique diversifié (sémantique, cognition, discours). Après trois décennies de recherches linguistiques sur les proverbes, *La parole exemplaire* tente donc de donner une vision synthétique, à la fois cohérente et diversifiée, du phénomène proverbial et d'offrir au lecteur un véritable manuel de parémiologie.

Cah. Lexicol. 102, 2013-1, p. 243-256

La matière de l'ouvrage, qui rassemble vingt-cinq contributions sous la plume de vingt-deux chercheurs, est distribuée en trois grandes parties : « Parémiologie : études synchroniques », « Parémiologie : études diachroniques » et « Parémiographie », qui sont autant d'angles d'attaque d'un champ dont la complexité épistémologique n'est plus à démontrer. Toute discipline scientifique devant préalablement définir son objet, l'ouvrage, après une présentation détaillée des différentes contributions, s'ouvre sur une synthèse de l'état de la question intitulée « Pour une théorie linguistique du phénomène parémique », où Jean-Claude Anscombe aborde avec l'esprit et l'alacrité qu'on lui connaît, les questions fondamentales que sont les liens entre parémiologie et grammaire, la terminologie, la thèse du figement, pour aboutir à une « définition de la classe des formes sentencieuses », rendue possible « dès lors qu'on abandonne l'étude des formes pour une étude des propriétés linguistiques des proverbes » (p. 35). L'étude de la médiativité et du degré de combinabilité des formes sentencieuses avec des marqueurs médiatifs (*Comme on dit, comme chacun sait, etc.*) ouvre dans ce domaine des perspectives fécondes. Cette étude liminaire ouvre le champ à l'étude du statut des proverbes. Sont ainsi abordées des questions telles que leur statut de dénomination (Georges Kleiber, « Sémiotique du proverbe. Être ou ne pas être une dénomination »), leur nature pragmatique d'énoncés doxaux (articles de Laurent Perrin, Sylvia Palma), la question du « pivot implicatif » (étudiée en son temps par Martin Riegel et approfondie ici par Jean-Claude Anscombe à travers la notion cruciale d'antonymie). La forme même de l'énoncé parémique est abordée dans une série d'études. La notion de « moule proverbial » est revisitée par Sonia Gómez-Jordana Ferary et permet de dégager un certain nombre de traits spécifiques formels (définitoires) : l'article zéro au poste initial, l'article *le*, la phrase averbale, le pronom *qui* sans antécédent, la juxtaposition, traits qui posent parfois problème, comme celui de la structure binaire, qui n'est pas exclusive, comme on le voit p. 116 avec l'exemple de *Tout passe, tout lasse, tout casse* ou encore *Araignée du matin, chagrin, araignée du soir, espoir* (on pourrait d'ailleurs citer ici une autre variante à six parties, qui insère entre les deux groupes binaires un troisième : *araignée du midi, souci*). C'est dans cette perspective de la mise en forme que se pose la question de la troncature par effacement d'un des membres, qui amène Alexandra Oddo à se pencher sur l'évolution diachronique et à resituer, en synchronie, le phénomène entre langue et discours puis à l'aborder d'un point de vue syntaxique et sémantique. L'étude des matrices rythmiques dans les parémies (Jean-Claude Anscombe), tout comme celle de l'intonation, du rythme et de l'eurythmie, entreprise par Philippe Martin, nous rappelle ce qu'écrivait en son temps Roman Jakobson, qui voyait dans le proverbe « la plus grande unité codée de la parole quotidienne, et en même temps la plus petite composition poétique<sup>1</sup>. » Le lien entre forme

---

1 R. Jakobson, « Étude du folklore », in R. Jakobson, *Une vie dans le langage. Autoportrait d'un savant*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, p. 73.

et énonciation est mentionné dans l'analyse sur la « rhétorique du signifiant », menée par Bernard Darbord dans « La rhétorique du proverbe », qui rappelle également le lien entre le *proverbium* et l'*exemplum* dans la culture médiévale. Les relations entre la forme (lexique) et le sens (discours) sont abordées à travers plusieurs études portant sur différentes questions : celle, classique, de la métaphore, traitée par Irène Tamba, le phénomène du détournement, analysé par Fernando Navarro à partir du discours de la presse, ou encore le fonctionnement du slogan publicitaire dans son rapport au proverbe, abordé par Stéphanie Pahud, qui se penche sur les procédures linguistiques que le slogan, considéré comme « proverboïde », emprunte au proverbe (emploi générique de l'article défini, de l'article indéfini, emploi de la « totalité distributive », de la « totalité globalisante »), tout en se rapprochant du mythe.

La longue tradition parémiographique qui, en Occident, s'étend sans discontinuité de l'Antiquité à l'époque actuelle permet d'aborder le proverbe en diachronie, celle-ci étant toutefois limitée aux domaines français et espagnol. Les études de la deuxième partie portent aussi bien sur l'évolution de la forme même des proverbes et les rapports qu'ils entretiennent avec d'autres types de formes brèves (articles de Alexandra Oddo et Bernard Darbord, Hugo Oscar Bizzarri), que sur leur fonction et leur statut au cours des siècles. Les mutations culturelles qui ont caractérisé l'Occident à l'époque moderne (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles) semblent avoir bouleversé le statut du proverbe qui, d'argument d'autorité dans la culture médiévale, comme le montre l'étude d'Élizabeth Schultze-Busacker sur « les *proverbes en rimes* en France (1180-1500) », et d'objet d'engouement au xvi<sup>e</sup> siècle, se retrouve, au siècle suivant, rabaissé au rang de lieu commun indigne du discours de l'homme cultivé du Grand Siècle. L'étude qui ouvre la deuxième partie de l'ouvrage, « Du *bon enseignement* au *bas usage* (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles) » par Amalia Rodriguez Somolinos, retrace cette évolution du statut sociolinguistique et culturel du proverbe en montrant l'ambiguïté et en pointant le caractère artificiel de ce retournement, qui n'a jamais ruiné l'usage des proverbes dans la pratique, aussi bien dans la langue courante que chez les grands écrivains (Voltaire en condamne l'usage dans le style noble, mais les utilise dans sa correspondance), mais également au sein des entreprises lexicographiques, à travers les différents dictionnaires généraux ou spécialisés du xvii<sup>e</sup> siècle. C'est précisément à la question des « changements et continuités dans le traitement du proverbe dans les dictionnaires du xvii<sup>e</sup> siècle » qu'est consacré l'article de Brigitte Lépine et Julia Pinilla.

Si le côté pragmatique du proverbe ne fait pas de doute, leur inscription dans l'inconscient collectif permet, moyennant des précautions méthodologiques, d'aborder la question des mentalités<sup>2</sup>, ce que fait Philippe Ménard à

---

2 On pense aux études de J.-L. Flandrin, dans *Le sexe et l'Occident. Évolution des attitudes et des comportements*, Paris, rééd. Seuil, coll. « Points – Histoire », 1986 (en particulier les chapitres 11 : « Lieux communs anciens et modernes sur l'enfant dans la famille » et 12 : « La jeune fille dans les anciens proverbes français »).

partir du recueil médiéval des *Proverbes au vilain*, qui, comme tous les recueils médiévaux, est l'œuvre d'un lettré sous-tendue et structurée par un discours moral et philosophique.

La troisième partie de l'ouvrage, avec deux articles consacrés aux dictons météorologiques et hagiographiques (« Le cycle climatique dans le *Refranero agrícola español* », par Ángel Iglesias Ovejero, et « Calendriers, saint(e)s et dictons hagiographiques », par Pilar Corbacho), rappelle de ce point de vue une tradition parémiographique ancienne, qui a connu son apogée au XIX<sup>e</sup> siècle avec les grandes études de Gratet-Duplessis, Le Roux de Lincy et de Quitard, et, au XX<sup>e</sup> siècle, avec les deux remarquables volumes des *Vieux dictons de nos campagnes*, de Georges Bidault de l'Isle. On peut d'ailleurs regretter que la thématique ait été limitée à ces deux domaines, alors qu'une relecture des grands recueils permet de voir comment leurs auteurs ont, à chaque fois, mis en œuvre une représentation du monde et de l'homme qui n'a rien de fortuit, tant il est vrai que rien, dans la composition de ces recueils, n'est laissé au hasard. L'étude de Julia Sevilla Muñoz sur « La construction des corpus proverbiaux contemporains » permet à ce titre de retracer depuis le XIX<sup>e</sup> siècle l'histoire des grands corpus modernes et contemporains, et de faire le point sur la recherche actuelle et les perspectives à venir, induites par les mutations méthodologiques qu'entraînent les nouvelles technologies informatiques.

L'ouvrage se termine par deux études consacrées à la traduction des proverbes. Dans « Pas de rose sans épines. L'épineuse question de la traduction des proverbes », Silvia Palma dresse l'état de la question et aborde la traduction en espagnol et en portugais des proverbes négatifs français. La seconde étude, « Analyse contrastive et syntaxique des proverbes espagnols et français en *a/à*; *más vale/mieux vaut*; *no/ne*; *quien/qui* », par Pedro Mogorrón Huerta et Lucía Navarro Brotons, porte sur un corpus syntaxiquement délimité pour se pencher sur le traitement lexicographique de la microstructure dans treize dictionnaires (bilignes, monolingues, généraux et spécialisés). Ces deux études nous rappellent que la connaissance d'une langue passe obligatoirement par la maîtrise de sa phraséologie, laquelle constitue véritablement la pierre d'achoppement pour le traducteur, confronté régulièrement à cette expérience redoutable. Et si la traduction a longtemps été considérée comme une activité empirique, il en va autrement de nos jours, où elle peut s'appuyer sur l'analyse linguistique, facilitée par les outils informatiques.

Le lecteur appréciera enfin la riche bibliographie de trente-trois pages regroupant d'une part les recueils et bases de données, et d'autre part les études consacrées aux proverbes.

Si les corpus étudiés portent presque exclusivement sur les domaines français et espagnol, on aurait mauvaise grâce à reprocher aux auteurs de *La Parole exemplaire* d'avoir opéré des choix rendus inévitables par l'ampleur même du champ qu'ils exploraient. L'ouvrage porte un regard véritablement renouvelé sur l'étude des proverbes en corrigeant bien des idées reçues, et en invalidant bon nombre

d'opinions galvaudées et généralement fausses. On a là un bel et ambitieux ouvrage qui contribue largement à donner, au sein de la linguistique et des sciences humaines, ses lettres de noblesse à la parémiologie. En cela, il est lui-même exemplaire.

Stéphane VIELLARD  
 Université Paris-Sorbonne  
 CELTA (Centre de linguistique  
 théorique et appliquée, EA 3553)  
 Stephane.Viellard@paris-sorbonne.fr

**BOCHNAKOWA Anna (dir.), Dębowski Przemysław, Jakubczyk Marcin, Waniakowa Jadwiga, Węgiel Maria (coll.), *Wyrazy francuskiego pochodzenia we współczesnym języku polskim*, Cracovie, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego, 2012, 409 pages – ISBN 978-83-233-3322-7.**

„DUSERY *l.mn.* ‘pochlebstwa, słodkie słówka, komplementy’ [SWO] [...] <DOUCEUR(S), r.ż., z późn.łac. *dulcor* ‘słodki smak’ [...] WSPÓLCZ. : [...] 5. w *l.mn.* ‘słowa uprzejme, pochlebne, czułe’. [...]”

À l’origine de ce travail, Anna Bochnakowa a établi, à partir du dictionnaire de M. Szymczak, *Słownik języka polskiego* (Dictionnaire de la langue polonaise), publié en 1982-1983, une liste d’environ 1 600 gallicismes en polonais contemporain, qu’elle a reprise il y a quelques années pour faire travailler des étudiants de master de l’Université Jagellonne de Cracovie. En 2009, elle a constitué une équipe, qui, à partir de la liste primitive, a réuni la documentation lexicographique. Ce travail collectif a donné naissance au *Wyrazy francuskiego pochodzenia we współczesnym języku polskim* (Dictionnaire des mots d’origine française en polonais contemporain). L’ouvrage, réalisé sous la direction d’Anna Bochnakowa en collaboration avec Przemysław Dębowski, Marcin Jakubczyk, Jadwiga Waniakowa et Maria Węgiel, ajoute une vraie *douceur / dusery* à la lexicographie polonaise. C’est en effet un dictionnaire unique en son genre, car il n’en existe aucun, ni polonais-français, ni français-polonais, qui à la fois explique l’origine des emprunts et donne des informations sur la nature étymologique et sémantique des étymons.

Pour constituer la nomenclature de son dictionnaire, A. Bochnakowa a poussé loin la réflexion sur les emprunts, veillant à prendre en compte la complexité de l’histoire des emprunts accueillis par le polonais pour en éliminer tous les items d’origine latine ou italienne introduits par les lexicographes dans les nombreux dictionnaires consultés comme gallicismes essentiellement en raison de leur forme. La liste a également pu être enrichie au fil de ces recherches lexicographiques. La nomenclature finalement constituée comprend un peu plus de 1 200 mots.

Une première partie (p. VII-XXXIX) est composée de documents introductifs à la lecture du dictionnaire : la liste de plus de 1 200 mots vedettes, la liste des abréviations et des symboles utilisés, celle des abréviations renvoyant aux dictionnaires consultés et cités dans le corps des articles, et enfin l'alphabet phonétique. Ces premières pages sont suivies d'une introduction (p. XXV-XXXIX) entièrement consacrée à la genèse du dictionnaire ainsi qu'à la présentation de sa macro- et micro-structure. L'auteure y précise notamment les critères qui lui ont permis de sélectionner les mots d'origine française. Le dictionnaire lui-même, qui constitue le cœur du volume (p. 1-381), se compose des articles, chacun divisé en deux champs, polonais et français, selon le modèle de l'extrait mis en exergue à ce compte rendu. Un supplément (« Suplement ») regroupe les 72 mots simples et expressions figées qui ont été empruntés par le polonais au français sans modifications sémantiques ni orthographiques (*ancien régime, art nouveau, belle époque, pierrot, potpourri* ou *pot-pourri, variétés...*); une traduction littérale est associée à chaque entrée. Enfin, une bibliographie (p. 403-409), constituée d'une part des dictionnaires monolingues et multilingues consultés lors de la création de ce dictionnaire, et, d'autre part, des études linguistiques sur les emprunts, complète utilement ce volume.

L'objectif de ce dictionnaire, comme le précise A. Bochnakowa dans l'introduction, n'est pas seulement de présenter l'origine des gallicismes, mais aussi de retracer le développement de leur signification en se basant sur les dictionnaires de la langue polonaise et ceux de la langue française. L'un des aspects les plus innovants de cet ouvrage est de croiser les informations sur l'emprunt et sur l'étymon français en précisant leur origine, leur date d'attestation, leur évolution sémantique jusqu'à leur signification actuelle.

Le champ de l'entrée du dictionnaire dissocie deux parties : la première décrit le mot polonais et la seconde renvoie à l'étymon français. Dans les cas où il existe plusieurs orthographes pour le mot emprunté, l'auteure a choisi pour le mot vedette celle qui est statistiquement la plus fréquente selon les données du Corpus National de la Langue Polonaise (NKJP) (ex : *imaż, imidż, image* ou encore *menażer, menadżer, menedżer, manager*). La fréquence indiquée dans ce corpus a en effet été le principal critère de sélection. Les mots retenus doivent y apparaître au moins vingt fois, ce qui a permis d'éliminer les archaïsmes (*bonkreta – bon chrétien (poire), deranzować – déranger*) et les mots du vocabulaire spécialisé, dont le spectre d'emploi est trop limité pour l'objectif fixé à ce travail. Sont également exclus les mots d'origine incertaine comme *karafka, kontrast, medal*, issus soit du français soit de l'italien, ou encore des emprunts dits « internationaux », dont il est difficile de trouver le sens de circulation.

Chaque article est composé de deux parties. La première, la définition du mot emprunté, est reprise d'un des dictionnaires de référence, mentionné dans le corps de l'article. Quand le NKJP atteste une autre signification, une seconde entrée est créée, comme le montre l'exemple suivant : *MINA I. wyraz twarzy – mine* (au sens d'*apparence*) et *MINA II. ładunek wybuchowy* (au sens d'*engin*

*explosif*). La deuxième partie de l'article concerne le mot français et donne des informations relatives à la date de première attestation d'emploi, à la morphologie et à l'étymologie de l'étymon, d'après le *TLF* et le *Dictionnaires historique de la langue française* d'Alain Rey. De plus, on précise sa signification ainsi que les modifications orthographiques et sémantiques que le mot a subies au cours des siècles. L'indication des significations, attestées ou supposées, de l'étymon français figure à la fin de cette partie. La plupart des entrées sont dotées d'informations complémentaires en fin d'article, introduites par les symboles suivants : ● indique les dérivés ou la famille de mots, ■ permet d'ajouter des commentaires, → renvoie à une autre entrée, \* désigne la forme reconstruite (non attestée).

Anna Bochnakowa précise que les emprunts sont entrés dans la langue polonaise par l'assimilation phonétique selon plusieurs processus (p. XXXI-XXXII) : (i) le déplacement d'accent : *béchamel* – *beszamel*; (ii) l'ajout d'un affixe sans modification de l'accent : *baguette* – *bagietka*; (iii) le passage du mot composé en français au mot simple en polonais avec adaptation de la prononciation et de la graphie aux règles de la langue polonaise : *abat-jour* – *abażur*, *chaise longue* – *szezlong*, *fil d'écosse* – *fildekos*; (iv) la prononciation en polonais de la dernière consonne aspirée muette en français : *terrier* – *terier*, *velet* – *walet*; (v) la dénasalisation de voyelles nasales dans les suites voyelle + *n/m* et leur prononciation en polonais comme voyelle orale + *m*, par exemple : *compote* – *kompot* ou encore *bonbonnière* – *bombonierka*.

Les auteurs ont également retenu les mots adaptés en polonais avec des modifications graphiques, par exemple par conformité au système morphologique. La graphie des emprunts correspond en général à la transcription phonétique du mot français, selon les règles de l'orthographe du polonais : *bijouterie* – *biżuteria*, *crêpe de Chine* – *krepdeszyna*, *milanaise* – *milanez*. Certains mots ont gardé leur orthographe (*atelier*, *emploi*), d'autres ont parfois perdu leurs signes diacritiques (*kepi*, *seans*). Les modalités de réception et d'identification du son étranger sont décisives dans l'adaptation graphique des mots français : par exemple, la voyelle [y] de *bureau* est identifiée en polonais comme le son [ju], d'où la graphie *biuro*. On parle d'emprunts graphiques quand la prononciation du mot est basée sur la graphie originale, par exemple *notes*. La transcription des consonnes est aussi soumise, comme celle des voyelles, aux règles du polonais et, comme leur nombre est ici plus important dans la langue d'accueil qu'en français, le polonais les adopte facilement : *garçonnière* – *garsoniera*.

Les mots empruntés entrent dans le système flexionnel du polonais et en acquièrent les traits morphologiques, par exemple *portier* (fr. *portier*) → *portierka* (fr. *la portière*, *la concierge*), *portier* (fr. *bureau de réception*, *loge du portier*) → *portiernia* (fr. *bureau de réception*, *loge du portier*); *szarża* (fr. *charge*) → *szarżować* (fr. *charger*), *przeszarżować* (fr. *surcharger*). On notera que le genre du français n'est pas toujours gardé en polonais, par exemple : *canapé* r.m. (nom masculin) – *kanapa* r.ż. (nom féminin).

Un autre processus d'assimilation des mots empruntés au français par le polonais est l'intégration de ces mots dans le groupe des féminins, par exemple par



l'ajout du suffixe *-ka*, qui est un suffixe diminutif mais indique aussi le féminin : *alejka* (fr. *allée*), *woalka* (fr. *voile*), *plakietka* (fr. *plaque*).

La régularité de transposition de terminaisons françaises en polonais, comme *-age* reprise par *aż*, par exemple *abordage* – *abordaż*, *vernissage* – *wernisaż*, *voyage* – *wojaż*, a conduit le polonais à la création de néologismes comme *blamaż* (en français on ne trouve pas *\*blamage*) – *(z)blamować się* – *blâmer*.

Ce dictionnaire cache dans ses pages encore un autre aspect, celui de la culture polonaise et de la richesse de la langue. On mentionnera : (i) les néologismes sémantiques forgés sur les noms propres – il s'agit d'emprunts qui correspondent à une création lexicale en polonais à partir d'éléments français mais qui ne trouvent pas d'équivalents en français, par exemple *bardotka* (*soutien-gorge balconnet*), emprunt forgé sur le nom de *Brigitte Bardot*; *napoleonka* (*millefeuille*), le nom de ce gâteau, sans que l'on sache de manière certaine pourquoi, étant associé à l'empereur français *Napoléon*; (ii) les néologismes sémantiques issus de noms communs : *beza* (*meringue*) ← *baiser* : A. Bochnakowa explique que ce gâteau est léger et doux comme *un baiser*; (iii) les emprunts dont la signification n'est pas notée en français : *prodiż* (*marmite électrique*), qui vient de *prodige* (personne extraordinaire par son talent); (iv) les calques d'une structure : *avant-port* – *przedporcie*, *przedport* ou encore *soutien-gorge* – *biustonosz*; (v) les modifications de catégorie grammaticale : *antyszambrować* (verbe) vient d'*anti-chambre* (substantif); (vi) les modifications aspectuelles (par l'ajout d'affixes en polonais) *détonner* – *detonować*, *zdetonować*; *lancer* – *lansować*, *wylansować*; *placer* – *plasować*, *uplasować się*; (vii) les transcriptions phonétiques : *szeźlong* – *chaise longue*; *dewolaj*, *devolaille* – *filet de volaille*, *dezabil* – *déshabillé*; *krepdeszyna* – *crêpe de Chine*; *metrampaż* – *metteur en pages*; (viii) les formes assimilées du mot vedette : *image* – *imaż*, *imidż*, *image* ou encore *armagnac* – *armaniak*, *armagnac*.

Comme nous espérons l'avoir montré, ce dictionnaire peut donner lieu à de nombreuses lectures. Parmi celles-ci, nous retiendrons encore celle des grandes classes sémantiques : (i) les emprunts appartenant à la classe de la cuisine : *bagietka*, *ekler*, *kanapka*, *ptifurki*, *ratatuja*, *tartinka*; (ii) les emprunts de la classe des vêtements et des tissus : *etamina*, *etola*, *kabaretka*, *krepdeszyna*, *toczek*; (iii) les emprunts appartenant à la classe des humains : *antreprenier*, *fanfaron*, *fatalista*, *pompier*, *trapista*, *woltyżer* et (iv) les emprunts renvoyant à des toponymes : *koniak*, *mirabelka*, *perszeron*.

On ne fera pas que consulter ce dictionnaire, mais on le lira aussi avec plaisir en découvrant la similitude phonétique ou graphique des mots empruntés par le polonais au français. On pourra aussi s'étonner ou même sourire quand on verra, par exemple, *krepdeszyna* – *crêpe de Chine*, *metrampaż* – *metteur en pages*, ou encore se demander si *Napoléon* aimait vraiment les *millefeuilles* (*napoleonka*).

Cet ouvrage est donc une invitation à se référer au français pour apprendre l'histoire du mot emprunté à cette langue par le polonais : il rend compte des

aspects linguistiques, étymologiques, encyclopédiques des mots empruntés et en même temps dévoile l'histoire et la signification du mot français.

Cependant, ce dictionnaire s'adresse essentiellement à des polonisants. Nous avons regretté l'absence d'un index des mots français, qui aurait sans doute facilité la consultation par des francophones. Alors il ne nous reste plus qu'à souhaiter que cet excellent et original ouvrage donne naissance un jour, sous une forme ou une autre, à une version accessible à des francophones !

Alicja HAJOK

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne

Christine JACQUET-PFAU

Collège de France (Paris)

et LDI (UMR 7187, Université Paris 13,  
Sorbonne Paris Cité et Cergy-Pontoise)

**GROSS Gaston, *Manuel d'analyse linguistique. Approche sémantico-syntaxique du lexique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, 369 pages – ISBN 978-2-7574-0397-6.**

Paru en septembre 2012, le *Manuel d'analyse linguistique* de Gaston Gross se présente dès son sous-titre comme une *Approche sémantico-syntaxique du lexique*. Fixons d'abord notre attention sur un facteur essentiel à la compréhension d'une conjoncture innovante : l'intérêt croissant, depuis les années 1980, pour les phénomènes de figement dans notre modernité scientifique et pratique auquel l'auteur répond ici directement, dans la continuité de son petit livre *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions* (Paris, Ophrys, 1996). De ce premier manuel, qui fut un succès, on retrouve ici tous les contenus, réorchestrés dans une vision à la fois amplifiée et simplifiée, parce que la méthode et les choix terminologiques qu'elle engage y sont retravaillés et aiguisés.

Avant de donner un aperçu concret de l'ouvrage, revenons rapidement sur les spécificités de la demande actuelle en manuels de linguistique que Gaston Gross nous met sous les yeux. On connaît au moins une raison de l'intérêt, durablement installé à notre époque, pour les faits de figement. C'est le poids en constante augmentation de la pratique généralisée du copier/coller. Ce type d'automatismes, par lequel on reproduit des fragments d'énoncés, comme dans les périodes antérieures on récitait par cœur, est un sujet de réflexion crucial pour les linguistes. On sait que le procédé est une facilité moderne pour écrire mais inversement une difficulté pour lire et traduire, tout particulièrement quand on s'appuie sur les aides à la traduction avec les ressources du traitement automatique. Beaucoup de ces fragments sont en effet

opaques ou ambigus donc ardu pour en calculer le sens. En grammaire comme en didactique des langues, maîtriser cette dissymétrie et sa complexité est à la fois une demande inédite, que nous devons aux supports électroniques, et une question déjà problématisée dans la longue durée, notamment à travers les techniques successives de la mémorisation. Inséparables de l'acte de communiquer, les expressions figées appellent une réorganisation des rapports entre les phrases dites « libres » et tout ce qu'elles excluent : un ensemble de moyens langagiers récemment qualifié de « parole entravée » par J.-Cl. Anscombe et S. Mejri dans un ouvrage collectif sur le figement, *Le figement linguistique : la parole entravée* (Paris, Honoré Champion, 2011). Le nouveau manuel de Gaston Gross relève le défi de présenter cette refonte, « le figement [étant] avec la notion d'emploi une des notions théoriques les plus importantes du traitement de textes » (p. 232). C'est d'elle que dépendront l'accès à la correction grammaticale et son maintien, dans les textes, quels que soient leurs supports, papier ou écran avec ou sans image et son.

Gaston Gross place à mi-parcours (au chap. 10) la définition du figement parce qu'elle nécessite, pour être bien comprise, d'avoir à l'esprit le large éventail des formes libres avec leurs continuums vers les formes figées, donc la prise en compte des degrés de figement. L'originalité et la force de l'exposé viennent de ce que démonstration est faite de la possibilité de renforcer la place du raisonnement. Par un jeu complexe d'équivalences (les reformulations et les transformations, greffées sur la tradition des listages de mots et tournures synonymes), il est possible de proposer des directions à suivre pour maintenir la construction du sens. L'enjeu est de taille et nécessite un effort soutenu pour un lecteur non initié. Mais c'est le prix à payer pour envisager, avec la précision requise, ces nouveaux partages qui concilient et réinventent les imbrications nécessaires entre raison et mémoire que présuppose toute communication langagière aujourd'hui comme hier.

Quand on se reporte aux intitulés de chapitres (p. 365-369), on observe que l'ouvrage couvre explicitement toutes les questions considérées comme essentielles et habituellement abordées en syntaxe et morphologie dans une bonne grammaire du français et ce n'est pas un hasard si l'auteur indique en lecture d'appui dans son chapitre 1 d'ouverture (p. 31) une sélection de six grammaires, bien connues des linguistes. Ils y retrouveront J.-Cl. Chevalier, M. Grevisse, P. Le Goffic, M. Riegel, R.-L. Wagner, M. Wilmet. De fait – c'est une des spécificités et des difficultés de l'entreprise – aucun débutant soucieux de dominer la matière traitée ne pourra se passer de consulter au coup par coup ces grammaires qui jouent un rôle de socle comme en lexicographie les dictionnaires antérieurs, dont les dictionnaires contemporains sont obligatoirement des mises à jour dans un rapport complexe entre continuité et innovations, traditionnellement englobé dans la notion d'« usage ». Cette contrainte de faire l'état des lieux des grammaires, de différents types et de différentes époques, nous savons qu'elle est d'autant plus forte que les règles du jeu d'un manuel, ici de 369 pages, excluent d'entrer dans tout le détail des discussions et des données étudiées. D'où le terme classique d'« Abrégé » souvent utilisé dans la tradition pédagogique et lexicographique.

Un exemple d'actualité : la version abrégée de la *Grande grammaire du français*, pilotée par Anne Abeillé, annoncée dans le court terme.

Nous retiendrons notamment dans l'ouvrage de Gaston Gross les points suivants : la caractérisation de la phrase simple (chap. 1, p. 11-31) et des phrases avec subordonnées (chap. 15, p. 315-317 et chap. 16, p. 319-341 pour la cause<sup>1</sup> et le but) ; la caractérisation des parties du discours majeures, verbe, substantif, adjectif et adverbe (chap. 3, p. 49-69 et chap. 8, p. 153-174 pour le verbe et sa conjugaison ; chap. 5, p. 97-115, pour le nom ; chap. 6, p. 117-132, pour l'adjectif ; chap. 14, p. 279-299, pour l'adverbe). Complémentairement sont abordées la préposition (chap. 7, p. 135-151) et la détermination (chap. 9, p. 175-194). L'ouvrage s'inscrit dans la ligne des manuels signalés dans la bibliographie en fin de chapitre 1 dont il pointe tous les contenus essentiels. Il se donne à voir comme une grammaire complète du français remise à jour.

Les contenus classiques de l'ouvrage une fois soulignés, on saisit d'autant mieux les choix systématiques de l'analyse qui repose sur une méthode délibérément ancrée dans une approche remodelée par la linguistique des dernières décennies et fondée ici sur l'enseignement de Zellig S. Harris. De ce point de vue, *Les notes du cours de syntaxe* (Paris, Le Seuil), éditées en 1976 par Maurice Gross, sont une référence centrale : elle est d'ailleurs donnée en lecture d'appui (p. 30). Cette référence pouvant être réajustée et mise à distance. Le chapitre consacré à la détermination (chap. 9 déjà cité) en est un exemple intéressant. Aux notions clés d'« opérateur » et d'« argument » Gaston Gross superpose sa terminologie propre et choisit pour la première de parler d'« emploi de prédicat » (chap. 2, p. 33-47). Il complète la seconde avec la notion de « classe d'objets » (chap. 4, p. 71-96), définie au Laboratoire de Linguistique Informatique (LLI, aujourd'hui LDI, Lexiques, Dictionnaires, Informatique) – dont il a été le fondateur – avec Michel Mathieu-Colas, linguiste et philosophe. Ces deux notions, comme chez Harris et chez M. Gross, engagent toute la présentation de la phrase et des parties du discours, donc toute l'architecture de la grammaire et du lexique.

Dans le cadre d'un manuel de grammaire et linguistique, les choix de terminologie demandent une attention particulière. Rappelons une situation spécifique concernant ce type de manuels. Le poids des dénominations usuelles y est décisif, ce qui peut paraître étrange au regard d'autres disciplines à visées scientifiques, dans lesquelles la créativité lexicale passe mieux. Cette pesanteur reconnue conduit les linguistes à réutiliser une majorité de termes couramment admis et enregistrés dans les arrêtés officiels et à les privilégier. Dans ces conditions, la terminologie grammaticale est avant tout un enjeu de définitions à réajuster. Autrement dit, comme le résume Jean-Claude Chevalier dans sa présentation à la réédition en 2006 (p. XV) de son *Histoire de la syntaxe* (Paris, Champion), ici « le vocabulaire

---

1 Signalons l'ouvrage de G. Gross, R. Pauna et F. Valetopoulos, *Sémantique de la cause*, Éditions Peeters, Leuven-Paris, 2009, 365 pages, Collection Linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris, donné en bibliographie p. 340.

opérateur est difficile à établir ». Sachant que la discipline résiste, dans la longue durée, aux néologismes, un bon manuel est donc non seulement un manuel qui propose des explications claires mais dont la clarté est toujours subordonnée à la réussite de ses choix terminologiques, chaque innovation constituant au départ un pari.

La notion de « classe d'objets » est déjà bien connue de la plupart des linguistes. Elle aura permis de renforcer une approche expérimentale de la langue. Construits sur des bases syntaxiques et sans rapport avec la notion de « réseaux sémantiques », des ensembles de substantifs, comportant un sens homogène, servent à délimiter les emplois spécifiques de prédicats. Le gain en efficacité dans les traitements automatiques (recherche d'informations dans les textes, traduction, etc.) est abondamment illustré dans l'ouvrage. La méthode permet notamment de raffiner la notion traditionnelle de « substantifs concrets », trop imprécise pour les levées d'ambiguïté. Un exemple : la classe des <vêtements> (p. 75 et p. 348), qui se combine avec les opérateurs très généraux *mettre*, *porter* mais aussi avec l'« opérateur approprié » *enfiler*.

L'utilisation de la notion de « verbe support » (chap. 8, p. 156-171) introduite par Maurice Gross<sup>2</sup> permet de faire basculer la morphologie flexionnelle et dérivationnelle vers la syntaxe et ses cadrages systématiques en phrase simple. Dans cette optique de morphosyntaxe, on peut parler par raccourci, avec naturel et efficacité, de « conjugaison nominale ». Par exemple, dans *donner une gifle* (équivalent de *gifler*), *donner*, qui est le verbe support du « nom prédicatif » *gifle*, sert de relai pour les marques de flexion assurant l'« actualisation » de la phrase. On peut également parler de « passifs nominaux ». Par un échange de verbes supports, la séquence *recevoir une autorisation* permet de construire un passif nominal, *recevoir* remplaçant *donner* dans la construction *donner une autorisation*. Cette commodité terminologique est d'autant plus suggestive qu'elle aura été préparée par toute une tradition, en grammaire et philologie, de comparaisons et de traductions entre langues anciennes et langues vivantes concernant les « oppositions verbo-nominales » et reconduite ici en termes de « comparaison entre prédicats verbaux et prédicats nominaux » (chap. 5, § 5, p. 101-103 *sq.*).

À propos des phrases complexes, on relèvera un exemple particulièrement éclairant pour saisir les rapports entre figement et degrés de figement : la ré-analyse, en termes de prédictions (prédicats de premier et de second ordre), de la notion traditionnelle de « locution conjonctive » et de « locution prépositive ». Remarquons qu'elle aboutit à la remise en cause de ce type de dénomination (p. 305). D'une manière générale, il est largement inutile de continuer à parler de locutions toutes faites pour traiter du figement dans l'architecture du système à partir du moment où on met en évidence l'importance massive des degrés de figement. De ce point de vue, il devient crucial de revoir le nombre des « locutions

2 Autour de son article de 1981, « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages*, 63, donné en lecture d'appui p. 95.

verbales » traditionnellement surestimées, car le plus souvent ce sont des combinaisons de verbes supports avec leurs noms prédicatifs, comme *avoir faim* (p. 104). Les outils d'analyse les plus généraux suffiront pour en résoudre les spécificités. Le résultat est un renforcement de la cohérence de la méthode qui réussit à incorporer dans une classification homogène les expressions libres et les expressions figées, compte tenu de la finesse de leurs transitions à travers l'examen systématique des semi-figements.

Ce survol rapide des outils de l'analyse met en relief l'importance de « la notion d'emploi de prédicat » (c'est l'intitulé du chap. 2). Le terme « emploi de prédicat », absent du petit manuel de 1996, prend ici une visibilité particulière, due à la généralisation de son application. « Les prédicats verbaux », « Les prédicats nominaux », etc., sont les intitulés des chap. 3, 5, etc., donnés plus haut à propos des parties du discours. Cette désignation, largement annoncée et discutée par Gaston Gross dans un ensemble d'articles spécialisés antérieurs, mais encore inédite dans un manuel, reformule en termes plus traditionnels la notion d'« opérateur » choisie, on l'a vu, par Harris (1976). Celle-ci reste marquée par son origine logique qui véhicule encore pour beaucoup d'entre nous un passé récent d'échecs pédagogiques pour vulgariser, dans les années 1970-1980, les formalismes grammaticaux issus des grammaires dites « structurales », « transformationnelles », « génératives » en plein essor durant cette période. En revanche, parler directement de prédicat comporte un solide ancrage dans la tradition scolaire et ses « analyses logiques » et permet de maintenir l'essentiel. On se place dans une optique de grammaire raisonnée : la phrase simple est une prédication.

Mais alors qu'apporte de plus ici le terme « emploi » servant à reformuler « prédicat », « prédication », élément « prédicatif » ? Parler d'emplois de prédicats présente l'intérêt d'attirer l'attention sur les mots en contexte, comme, dans la question classique de l'emploi des temps et des modes, on présuppose un minimum d'observation sur les constructions. Ce qui est suggéré, c'est la recherche systématique des propriétés syntaxiques définies en termes de combinaisons de mots ou de séquences de mots. Dans les exemples analysés, on brise la réduction classique à deux termes, sujet + prédicat, essentiellement opératoire pour décrire les phénomènes de thématization. On explore et on structure le lexique en recherchant des catégorisations syntactico-sémantiques, les classes d'objets, résultant d'investigations non données a priori. Sont alors décrites des combinatoires d'éléments obéissant à des « schémas » (un terme neutre retenu par Gaston Gross de préférence à « schème ») qui correspondent aux valences de Lucien Tesnière. En termes condensés, « un emploi est décrit à l'aide des paramètres suivants : un schéma d'arguments, un sens associé, une forme morphologique, une actualisation, un système aspectuel, des modifications sur le schéma prédicatif et enfin un domaine » (p. 33).

Demandons-nous en conclusion quelle est la place faite aux notations de grammaire formelle, inséparables des applications électroniques constamment envisagées par l'auteur. L'utilisation ici de formalismes, au demeurant très

elliptiques et d'usage courant, est obligatoire pour esquisser le mode d'organisation des dictionnaires qui sont solidaires de la méthode d'analyse. Cette utilisation est d'autant moins incontournable qu'il s'agit des dictionnaires « électroniques » qui font désormais partie intégrante de notre modernité de chercheurs, en amont des applications destinées au grand public. Sous sa forme la plus élaborée, on la trouve dès la présentation des classes d'objets. La liste des prédicats appropriés aux « liquides » (p. 90) et appliqués métaphoriquement à l'« argent » en donnera un bon exemple avec l'indication détaillée d'entrées verbales comme *baigner, couler à flots, drainer, injecter, etc.*, comportant un codage de leurs arguments *N0, N1, N2* (n'excédant pas trois, indicés par rang d'apparition autour du verbe, respectivement sujet, premier complément et second complément). On la retrouve synthétisée dans le dernier chapitre « Structuration des dictionnaires » (chap. 17, p. 343-353). C'est là que s'organise toute la description grammaticale du français avec les ambitions de précision et de complétude requises, dans la ligne des « lexiques-grammaires » initiés par Maurice Gross, pionnier dans le projet de s'approprier la lexicographie en inventant une forme d'avenir : les dictionnaires comme interfaces des grammaires destinées à devenir à leur tour « électroniques ». Ce chapitre couronne toute la description. Le dictionnaire permet l'accès aux informations grammaticales et sémantiques et leur mise en œuvre dans de nombreuses applications informatiques : extraction d'informations, aide à la rédaction et à la correction, traductions, etc.

Si l'on veut maintenant résumer ce qui fait l'originalité et le grand intérêt du *Manuel d'analyse linguistique*, c'est bien d'avoir démontré qu'on peut rendre accessible une grammaire contemporaine, apte à satisfaire les utilisateurs et les concepteurs de logiciels d'écriture, de documentation, de traduction, autour de ses deux notions clés, l'emploi de prédicat et les classes d'objets. Ces notions, délibérément formulées en langage ordinaire en évitant les jargons trop techniques et l'excès des formalismes, permettent notamment d'entrer dans la compréhension d'une redécouverte majeure de la grammaire et des arts traditionnels d'écrire et de penser, le figement, avec tout l'effort d'analyse et donc de raisonnement qu'il exige.

Antoinette BALIBAR-MRABTI  
Modyco (UMR 7114)  
abalibarmrabi@yahoo.fr